

Le Citoyen Luvé par son Collègue le Citoyen Dufour
~~de son voyage~~ arrivé à Paris de rendre compte au
 Ministre des avantages qui naturellement doivent
 résulter de la translation de notre Ecole à la Villa Medici
 par toutes les convenances revenues qui se trouvent
 pour ~~l'ouvrage~~ ^{l'ouvrage} des arts, éloigné de tout objet
 de dissipation, le lieu par lui même offrant tout
 ce qui est nécessaire pour surmonter l'esprit fatigué
 par l'étude, certes il faudra des dépenses pour
 rétablir, mais il y en avait d'immenses à faire
 au projet actuel, ~~et~~ ^{et} qui tout fait
 nous eût donné aucune convenance pour l'étude,
 un objet que je recommande particulièrement au
 Citoyen Dufour c'est de bien mettre sous les yeux
 du Ministre la nécessité de regulariser la mutation
 annuelle des gentilshommes ~~ce~~ ce qui ne peut
 s'opérer que par l'admission annuelle, le Ministre
 pour arriver à ce but, a suspendu les concours
 ordinaires c'est à dire qu'il n'en aura lieu que tous les
 deux ans, en effet ce moyen empêchera la circulation
 du nombre mais il le empêchera pas que dans
 trois ans deux gentilshommes rentreront à la fois
 et durant y autres cinq ans ils empêcheront pendant ce
 temps le renouvellement j'en propose au Ministre d'admettre

111
111

201 bis

^{plusieurs}
pour l'an ou ~~les~~ pensionnaires affectant avec le traitement
de 1200 franc, et sous conditions d'exposer leurs travaux
d'imitation comme il est ordonné par le règlement et tel
que cela a eu lieu en l'an dix & il y a un certain de
fonds ^{qui ont été accordés pour l'Etat} qui suffirait
pour cette dépense en y joignant celle accordée aux
concurrents ^{et qui n'aura pas été}, je vous prie encore de mettre sous les
yeux du ministre que la recette de l'atelier autant
que possible l'égalité dans le nombre des pensionnaires
pour chaque art. Dans le moment ici, par exemple
il se trouve déjà 6 peintres d'admis, tandis qu'il
y n'a que 4 sculpteurs, je demande bien spécialement
que le ministre envoie à Rome des cette année 6 Citoyens
Millieron Sculpteurs, qui sont extraordinairement
distingués au concours de l'an 10 et qui ont arrivé à un
âge tel qu'il n'est plus possible de différer leur départ
sans exposer son talent & se priver par le besoin
qu'entraîne avec soi la vie à Paris, ~~par~~ suivant
les mémoires qu'on a fait passer au Ministre
le Citoyen Millieron ne travaillant non seulement
avant d'être venu à Rome mais même éprouve
aucun secours d'étude à Paris - le nombre
des architectes est complet, mais aussi celui qui a gagné

Le grand pain de viande, il se trouvent des quatre approchant
gentilhomme architecte. Conclusion, je propose au Ministre
de faire parer cette année mille hommes Sculpteurs qui
feroient un bâtiment gentilhomme à Rome, et compléter le nombre
des cinq Sculpteurs. il resteraient alors d'approchant

Le peintre est Citoyen granger. qui a gagné le premier d'
vingt - - - - - l'an - 9
vingt - - - - - l'an - 10

en Sculpteur en suite ~~à Rome~~ ~~pour~~ ~~un~~ ~~an~~ ~~10~~

en architecte - Valot - - - - - an 4

Menager - - - - - an 8

Samir - - - - - an 9

et Achard au dernier l'an - - - - - 10

et que l'on
~~l'on~~ ~~pourrait~~ admettre au traitement de 1700 fr
que le Ministre avait accordé ~~en l'an~~ de l'an 9 à ceux
qui composaient, ou devaient composer l'École de Rome
~~attendant leur départ~~ ~~et~~ en attendant leur départ par
Rome. Les Citoyens granger et vingt peintres, et Citoyen
Valot et Menager architecte, le Citoyen Suisse
obtenus l'un ou en Ministre qui ne lui paraît pas
juste que des artistes aient pour jouir du bénéfice
de la pension soient en même temps bastonnés de

place payé par le trésor public, il faut qu'ils
 aillent, et que la jouissance de la pension grille a un
 autre aspect, ^{encore} d'ailleurs important après de ~~longs~~ ^{longs}
~~attentes~~ tout au bout, de faire signer par un artiste
 adonis à l'École de Rome, qu'ils ne jouissent
 du bénéfice qui en résulte que du jour de leur
 arrivée à la pension. il est ~~encore~~ indispensable
 d'ordonner leur départ dans certaines conditions
 ou bien qu'ils aient déjà donné leur démission
 je n'ai que fait de tout dire, ^{que,} ne connaissant pas
 la part qu'ils ignorent ce qu'ils perdent à attendre
 dix années.